



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 5 MARS 2013 - 19H00
LOCAL FIPAL, 1814 LA TOUR-DE-PEILZ**

.....

Présidence : collective par les membres (suite à la démission du président, voir point 1°)

Secrétaire / PV : Marc Maurer **(MM)**

Membres du comité présents : Marc Bressenel **(MB)** – Charly Teuscher **(CT)** – Francis Vernex **(FV)**

Membres excusés : ---

.....

- Ordre du jour** :
- 1°** Nomination d'un nouveau président, suite à la démission du président Vladimir d'Angelo. Proposition unanime des membres du Comité de l'AUPV : M. Daniel Burnat, qui accepte cette fonction, sous réserve d'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire.
 - 2°** Evocation de l'augmentation prévue des taxes d'amarrage par la Municipalité de Vevey et des modalités de paiement rétroactif par les usagers (entrée en vigueur au 01.03.2012).
 - 3°** Suite à donner au courrier de la Municipalité aux usagers, vraisemblablement adressé à ceux-ci à fin février 2013. Réactions, propositions des usagers et des membres du Comité.
 - 4°** Nomination d'un nouveau membre au Comité L'AUPV, en remplacement de M. Francis Vernex, démissionnaire suite à son déménagement.
 - 5°** Nomination d'un(e) 5ème membre au Comité de l'AUPV
 - 6°** Etat des membres actifs au sein de l'Association
 - 7°** Propositions individuelles, questions et divers
-



1° Nomination d'un nouveau président, suite à la démission du président

Vladimir d'Angelo. Proposition unanime des membres du Comité de l'AUPV : M. Daniel Burnat, qui accepte cette fonction, sous réserve d'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire.

M. Daniel Burnat est présenté en qualité de nouveau président par les membres du Comité, pour remplacer M. Vladimir D'Angelo, démissionnaire. Son excellente connaissance des dossiers liés à la vie lacustre de Vevey, tant au niveau historique qu'au niveau des relations dont il bénéficie en font un candidat idéal.

M. Burnat accepte cette fonction et est élu à l'unanimité par applaudissements par les membres de l'AUPV présents à cette assemblée. Il est remercié pour son engagement indéfectible, et il sait qu'il pourra compter sur l'appui de son Comité.

2° Evocation de l'augmentation prévue des taxes d'amarrage par la Municipalité de Vevey et des modalités de paiement rétroactif par les usagers (entrée en vigueur au 01.03.2012).

Selon les informations communiquées par Municipalité de Vevey, le taux d'augmentation des taxes d'ancrage est de 18 %, sans distinction de catégorie de places. Cette augmentation est limitée au port de Vevey-Est, ceux de la Pichette Ouest et du Port Effeil ne sont pas concernés par celle-ci, leurs tarifs restant inchangés.

Un long débat a lieu sur la question de cette hausse annoncée par la Municipalité. Au cours de cette discussion, les événements du passé et les éléments du calcul sont passés en revue. Cette augmentation de 18% est contestée par la majorité des membres de l'AUPV présents à cette assemblée générale extraordinaire.

3° Suite à donner au courrier de la Municipalité aux usagers, vraisemblablement adressé à ceux-ci à fin février 2013. Réactions, propositions des usagers et des membres du Comité.

M. Charly Teuscher, membre du Comité explique comment se déroulera le recours si l'assemblée décide en ce sens ; il se dit prêt à le rédiger afin d'éviter des frais d'avocat, à l'assemblée de décider si elle veut prendre le risque, car personne ne peut préjuger de l'issue d'une telle démarche. Une discussion nourrie a lieu sur les chances de succès et sur l'importance des frais de recours et d'avocat dont on ne connaît pas le montant. Puis l'assemblée décide à l'unanimité de mandater le comité pour faire recours contre la hausse selon les indications contenues dans la décision de la commission de recours en matière d'impôts communaux. Chaque membre souhaitant faire recours reçoit un bulletin individuel qu'il doit signer nominativement et remettre au secrétaire du Comité dans les plus brefs délais.

4° Nomination d'un nouveau membre au Comité de L'AUPV, en remplacement de M. Francis Vernex, démissionnaire suite à son déménagement.

Monsieur Christian Fornay est nommé par acclamations en qualité de nouveau membre du Comité, en remplacement de M. Francis Vernex, démissionnaire qui part au Bouveret.

M. Fornay est actif également au port veveysan de la Pichette Ouest.



5° Nomination d'un(e) 5ème membre au Comité de l'AUPV

Les élections de MM. Burnat (nouveau président) et Fornay (nouveau membre du Comité) étant entérinées, l'assemblée constate que le Comité est ainsi constitué de 5 membres et qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle élection.

6° Etat des membres actifs au sein de l'Association

Le caissier nous communique l'état des membres actifs, qui sont de 43 à ce jour.

7° Propositions individuelles, questions et divers

La question de la situation du port de la Pichette Ouest est évoquée. Le port a été dragué il y a 3 ans et il manque une digue de protection contre le vent de sud-ouest. Cette question sera étudiée et reprise ultérieurement.

.....
La séance est levée à 20h45.

Elle est suivie d'une verrée et d'une collation.
.....

Le secrétaire
Marc Maurer

Vevey, le 7 mars 2013